



PRIX CANADIENS DU GÉNIE-CONSEIL 2012

RENSEIGNEMENTS ET RÈGLES DE PARTICIPATION

- RENSEIGNEMENTS
- CRITÈRES D'ÉVALUATION
- DOCUMENTS REQUIS

GÉNÉRALITÉS

Les Prix canadiens du génie-conseil, qui en sont à leur 44^e année, sont décernés pour des projets qui se sont démarqués par la grande qualité de leur ingénierie, ainsi que par leur imagination et leur innovation. Un prix canadien du génie-conseil constitue la marque de reconnaissance la plus prestigieuse pour une firme d'ingénieurs-conseils au Canada. Le programme est co-commandité par l'Association des firmes d'ingénieurs-conseils (l'AFIC) et la revue Canadian Consulting Engineer.

Chaque année, les lauréats sont choisis par un jury d'éminents ingénieurs canadiens et des autres qui n'appartiennent pas à l'industrie du génie-conseil.

Les projets présentés pour les prix seront évalués à la mi-juin et les firmes candidates seront avisées peu après si elles ont été choisies ou non.

Le prix Schreyer. Il s'agit du plus grand honneur décerné annuellement pour le meilleur projet technique.

Le prix de l'Arbre de vie. Ce prix est décerné annuellement à un projet qui s'est particulièrement démarqué au plan de l'environnement. Le projet lauréat du prix est choisi parmi tous les projets soumis dans toutes les catégories.

Prix d'excellence. Jusqu'à 12 prix d'excellence qui sont attribués à la discrétion des juges.

Le programme des prix est une excellente occasion de mettre en valeur votre firme et ses employés. Les prix sont présentés lors d'un dîner-gala qui est organisé à Ottawa à la fin de l'automne. Toutes les firmes participantes sont invitées à afficher des tableaux de présentation de leurs projets au Gala des prix.

À Ottawa, les représentants des firmes lauréates peuvent être invités à la Journée sur la Colline annuelle de l'AFIC pour rencontrer des membres du Parlement et discuter des enjeux importants à l'industrie du génie-conseil.

La liste des lauréats est publiée à l'échelle nationale et les projets gagnants font l'objet d'un numéro spécial de la revue Canadian Consulting Engineer.

NOTE : Ce programme national de prix du génie-conseil est organisé indépendamment des programmes de prix de génie-conseil provinciaux, et les critères de sélection sont différents.

Afin d'assurer des délibérations candides, les juges se réservent le droit de ne pas expliquer leurs décisions.

ADMISSIBILITÉ

Les projets soumis doivent répondre aux critères suivants:

- Un projet doit avoir été réalisé par au moins un membre d'un ordre ou d'une association d'ingénieurs et qui est propriétaire ou employé d'une firme membre de l'Association des firmes d'ingénieurs-conseils -Canada (AFIC). (Une firme membre d'une association provinciale des ingénieurs-conseils est généralement automatiquement membre de l'AFIC. Pour vérifier si vous êtes membre, communiquez avec l'AFIC au 1-800-565-0569.)

Cont.../3

... Cont.

- Si le projet a été réalisé en participation, il suffit qu'une seule des firmes soit membre de l'AFIC.
- Les projets soumis doivent avoir été achevés entre le 1er janvier 2009 et le 31 décembre 2011. Dans le cas de projets en cours de réalisation, seule(s) la(les) phase(s) terminée(s) à la date limite d'inscription au concours sont admissibles.
- Les projets soumis ne doivent pas avoir été présentés pour ce concours antérieurement.
- Chaque soumission doit être approuvée par (a) le propriétaire du projet, et (b) le client de votre firme (si votre client n'est pas le propriétaire du projet).
- Un projet auquel votre firme a participé en sous-traitance est admissible au concours. La portée des services de votre firme dans le cadre du projet auquel elle a participé en sous-traitance doit être clairement définie.
- Il n'y a aucune restriction quant à l'importance ou au lieu du projet.
- Les projets peuvent être présentés en français ou en anglais.

CATÉGORIES

CATÉGORIES TECHNIQUES

A. Bâtiments

Construction, électricité, mécanique, communications, génie sismique, sécurité des personnes, géotechnique et autres services dans le domaine de la construction de bâtiments et de complexes commerciaux, institutionnels et résidentiels.

B. Infrastructures de transport

Ponts, routes, aéroports et gares aéroportuaires, services et gares de transports en commun, ports, etc. Cette catégorie comprend tous les services d'ingénierie.

C. Ressources hydriques

Barrages, infrastructures de transport de l'eau et des eaux usées, stations de traitement de l'eau, contrôle de l'érosion, gestion des eaux pluviales, etc. Cette catégorie comprend aussi les études réalisées dans ces domaines.

D. Restauration environnementale

Assainissement de sites contaminés, gestion des déchets solides ou dangereux, évaluations environnementales et projets spéciaux.

E. Ressources naturelles, mines, industrie et production et distribution d'énergie

Incluant les bâtiments, les installations, le génie des procédés, etc.

F. Projets spéciaux. Cette catégorie comprend tout projet qui ne s'inscrit pas dans une seule des catégories ci-dessus. Par exemple : études, logiciels, services d'ingénierie autres que des services de conception, et grands projets ayant une portée pluridisciplinaire.

Cont../4

... Cont.

Les projets techniques dans les catégories ci-dessus seront évalués selon la grande qualité de l'ingénierie et de leur imagination et leur innovation. La complexité du projet et la capacité de l'équipe du projet à surmonter des circonstances extraordinaires sont également considérées, de même que son impact positif social, économique et environnemental. Le respect du budget et de l'échéancier du client font aussi partie de l'évaluation.

À noter que la catégorie Environnement (catégorie D) vise strictement les projets de restauration environnementale et ne devrait pas être utilisée pour des projets civils ou autres qui comportent une composante environnementale. On s'attend à ce que tous les projets sont réalisés en considérant leur impact sur l'environnement et que l'environnement est protégé ou amélioré dans la mesure du possible

Voir aussi les Critères d'évaluation à la page 5.

CATÉGORIES TECHNIQUES

G. Gestion de projets

Cette catégorie reconnaît les compétences des ingénieurs en gestion et en coordination des services sur le projet d'un client. Voir les critères d'évaluation à la page 6.

H. Projets internationaux

Reconnaît un projet d'ingénierie ou une autre initiative à l'extérieur du Canada qui a procuré des bénéfices sociaux / économiques / environnementaux à l'autre pays, ou qui a contribué au transfert de technologies canadiennes. Voir les critères d'évaluation à la page 7.

I. Bienfaits à la société et initiatives internes

Reconnaît les contributions de la firme à la société ou ses programmes de gestion internes visant à améliorer l'efficacité, la rentabilité, la formation du personnel, etc. Voir les critères d'évaluation à la page 8.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Tous les prix sont décernés à la discrétion des juges qui peuvent choisir d'attribuer plus d'un prix par catégorie, ou aucun prix dans une autre catégorie. Ils peuvent aussi déplacer un projet dans une catégorie autre que celle pour laquelle le projet a été soumis s'ils le jugent approprié.

Pour assurer des délibérations candides lors de l'évaluation des projets, les juges se réservent le droit de ne pas expliquer leurs décisions.

Note - utilisez un langage clair et accessible.

CATÉGORIES TECHNIQUES A-F

<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Définitions des critères</i>	<i>Pondération</i>
Nouvelle application de techniques existantes, originalité, innovation	<ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que le projet représente un nouveau domaine de la science ou une percée technologique? • Est-ce que le projet représente une combinaison unique de techniques, de matériaux et d'équipements? • Est-ce que le projet fait avancer l'ingénierie? 	40 %
Complexité	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet comporte-t-il des critères ou des problèmes très complexes? • Le projet comportait-il des problèmes d'emplacement ou des conditions dangereuses? 	20 %
Impacts sur l'environnement	<p>Le projet présente-t-il des bienfaits pour l'environnement? Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que le projet permet de conserver l'énergie tout en produisant un faible bilan carbone? • Le projet permet-il de conserver ou d'améliorer des terres, de restaurer ou d'améliorer la qualité de l'air, de l'eau ou d'écosystèmes, etc.? 	15 %
Retombées sociales et économiques	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet procure-t-il des retombées sociales ou économiques? • Le projet apporte-t-il d'autres avantages indirects? 	15 %
Satisfaction ou dépassement des besoins du client	<ul style="list-style-type: none"> • La solution est-elle économique et rentable? • Le budget a-t-il été respecté? • Dans quelle mesure les objectifs du client ont-ils été satisfaits? • L'échéancier a-t-il été respecté? 	10 %

CATÉGORIE G - GESTION DE PROJETS

<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Définitions des critères</i>	<i>Pondération</i>
Complexité	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet comporte-t-il des critères ou des problèmes très complexes? • Le projet comportait-il des problèmes d'emplacement ou des conditions dangereuses? 	40 %
Satisfaction ou dépassement des besoins du client	<ul style="list-style-type: none"> • La solution est-elle économique et rentable? • Le budget a-t-il été respecté? • Dans quelle mesure les objectifs du client ont-ils été satisfaits? • L'échéancier a-t-il été respecté? 	25 %
Impacts sur l'environnement	<p>Le projet présente-t-il des bienfaits pour l'environnement?</p> <p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que le projet permet de conserver l'énergie tout en produisant un faible bilan carbone? • Le projet permet-il de conserver ou d'améliorer des terres, de restaurer ou d'améliorer la qualité de l'air, de l'eau ou d'écosystèmes, etc.? 	15 %
Nouvelle application de techniques existantes, originalité, innovation	<ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que le projet représente un nouveau domaine de la science ou une percée technologique? • Est-ce que le projet représente une combinaison unique de techniques, de matériaux et d'équipements? 	10 %
Retombées sociales et économiques	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet procure-t-il des retombées sociales ou économiques? 	10 %

CATÉGORIE H - PROJETS INTERNATIONAUX

<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Définitions des critères</i>	<i>Pondération</i>
Retombées sociales et économiques	<ul style="list-style-type: none"> Le projet procure-t-il des bénéfices sociaux ou économiques à l'autre pays? Est-ce que ces bénéfices se font ressentir à tous les niveaux (local et régional)? 	30 %
Transfert technologique	<ul style="list-style-type: none"> Est-ce que le projet a contribué au transfert de technologies et de savoir-faire canadiens à l'autre pays? 	30 %
Impacts sur l'environnement	<p>Le projet présente-t-il des bienfaits pour l'environnement? Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> Est-ce que le projet permet de conserver l'énergie tout en produisant un faible bilan carbone? Le projet permet-il de conserver ou d'améliorer des terres, de restaurer ou d'améliorer la qualité de l'air, de l'eau ou d'écosystèmes, etc.? 	15 %
Complexité	<ul style="list-style-type: none"> Le projet comporte-t-il des critères ou des problèmes très complexes? Le projet comportait-il des problèmes d'emplacement ou des conditions dangereuses? 	15 %
Satisfaction ou dépassement des besoins du client	<ul style="list-style-type: none"> La solution est-elle économique et rentable? Le budget a-t-il été respecté? L'échéancier a-t-il été respecté? 	10 %

CATÉGORIE I - PROJETS DE SENSIBILISATION COMMUNAUTAIRE

<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Définitions des critères</i>	<i>Pondération</i>
Bénéfices pour la communauté	<ul style="list-style-type: none"> Le projet a-t-il allégé la souffrance, encouragé une prise de conscience sociale ou environnementale, éduqué, créé des emplois, etc.? 	40 %
Niveau d'effort	<ul style="list-style-type: none"> Le projet représente-t-il un don important de temps, d'énergie, de frais ou de dévouement par la firme et ses employés? 	35 %
Impacts sur l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> Le projet apporte-t-il des avantages environnementaux à la communauté (conservation de terres, qualité de l'air et de l'eau, sensibilisation à l'environnement, etc.)? 	15 %
Complexité	<ul style="list-style-type: none"> Le projet a-t-il permis de relever des défis et de résoudre des problèmes extraordinaires? 	10 %

CATÉGORIE I - PROJETS D'INITIATIVES INTERNES

<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Définitions des critères</i>	<i>Pondération</i>
Bénéfices pour la firme	<ul style="list-style-type: none"> Le projet a-t-il permis d'améliorer l'efficacité, la rentabilité, etc., de la firme? 	40 %
Originalité/ innovation	<ul style="list-style-type: none"> Le projet a-t-il fait usage de nouvelles méthodes ou d'une expertise extraordinaire? 	40 %
Bénéfices pour les employés	<ul style="list-style-type: none"> Le projet a-t-il aidé le personnel dans son développement professionnel, apporté une satisfaction personnelle ou des récompenses financières, etc.? 	20 %



DOCUMENTS REQUIS

Prière de lire attentivement

ÉTAPE 1 – MARDI, LE 27 MARS 2012

- (i) Avis d'intention de présenter un projet
- (ii) Frais d'inscription de 300 \$ + 39 \$ (TVH), payables par chèque à l'ordre de Canadian Consulting Engineer/BIG Magazines LP.

ÉTAPE 2 – MARDI, LE 8 MAI 2012

- (iii) Présentation du projet dans une reliure à feuilles mobiles ******(Voir le « Contenu de la reliure à feuilles mobiles » à la p. 10). Seulement une copie est requis.
- (iv) Fichier PDF de la soumission de projet en format électronique. Le fichier doit être soumettre sur le site <ftp://cceawards.canadianconsultingengineer.com> ******(Voir les « Instructions pour soumettre un projet en format PDF sur le site FTP » à la p. 10.)
- (v) Formulaire d'inscription officiel en format électronique. Ce formulaire doit être rempli en ligne à www.canadianconsultingengineer.com/awards/forms.aspx ******(Voir les « Instructions pour soumettre un résumé du projet de 75 mots dans le Formulaire d'inscription officielle » à la p. 11.).
Veuillez joindre une copie imprimée de reçu de confirmation de ce formulaire à l'avant de votre reliure à feuilles mobiles.
- (vi) Formulaire d'autorisation de présenter un projet – copie imprimée
Ce formulaire doit être rempli et signé par la firme qui présente le projet, par le propriétaire et par le client, et doit être joint à l'avant de votre reliure à feuilles mobiles.

CONTENU DE LA RELIURE À FEUILLES MOBILES DE PRÉSENTATION DU PROJET

Votre reliure doit contenir le matériel suivant :

- a. **Reçu de confirmation du formulaire d'inscription officiel**
- b. **Le formulaire d'autorisation de présenter un projet**
- c. **Un résumé de deux pages des faits saillants du projet.** Ce résumé est la partie la plus importante de la soumission. Il sera transmis individuellement aux membres du jury pour évaluation. Le résumé doit décrire les points les plus importants du projet, particulièrement les innovations techniques et la manière dont les défis extraordinaires ont été relevés. N'utilisez pas de graphiques. Évitez le style télégraphique. Le texte doit être dactylographié sur fond blanc. Le nom du projet doit apparaître sur chacune des deux pages.
- d. **Une description complète du projet.** Donnez des détails complets, des photographies, des dessins, etc. Il n'y a pas de limite quant au nombre de pages, mais un maximum de 20 pages est recommandé.

NOTE – UTILISEZ UN LANGAGE CLAIR ET ACCESSIBLE

L'un des objectifs des Prix canadiens du génie-conseil est de mettre en valeur l'importance du génie-conseil auprès du grand public. Comme votre projet pourrait être utilisé pour promouvoir notre industrie, il est particulièrement important d'utiliser un langage clair et accessible dans tous les aspects de votre soumission.

INSTRUCTIONS POUR SOUMETTRE UN PROJET EN FORMAT PDF SUR LE SITE FTP

<ftp://cceawards.canadianconsultingengineer.com>

Code d'utilisateur: ccea2012

Mots de passe: awards 2012 (sensible à la casse)

Nommez votre fichier à l'aide d'une combinaison du nom de la firme et du nom du projet. Par exemple, le projet du Pont Bleu de firme Ingénierie Delage peut être nommé « DelagePontBleu ». N'utilisez pas de caractères spéciaux comme - / : * ? « < > | dans le nom du fichier.

À noter qu'une fois qu'un projet a été soumis sur le site FTP, il ne peut être téléchargé ou supprimé. Personne, outre les membres du jury et les administrateurs du programme des prix, ne pourra accéder à votre fichier PDF.

Pour des instructions plus détaillées sur la manière de naviguer sur le site FTP, allez à www.canadianconsultingengineer.com/awards/forms.aspx

Si vous éprouvez des difficultés, n'hésitez pas à communiquer avec Bronwen Parsons à bparsons@ccemag.com ou au 416-510-5119.

INSTRUCTIONS POUR SOUMETTRE UN RÉSUMÉ DU PROJET DE 75 MOTS DANS LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION OFFICIEL

Le résumé de 75 mots environ sera utilisé pour une présentation vidéo et une brochure pour le gala des Prix. L'AFIC s'en servira aussi pour promouvoir le génie-conseil auprès du gouvernement et du grand public. Veuillez employer un langage accessible et éviter un jargon technique lorsque possible. Le résumé devrait présenter :

- Le client et ses objectifs
- Votre rôle dans le projet
- La complexité du projet et/ou les innovations
- Les bénéfices sociaux, économiques et/ou environnementaux du projet

EXEMPLE: Le ministère des Affaires administratives devait se défaire de 15 tonnes de dossiers secrets tous les ans. L'ingénieur-conseil Bob a développé une solution durable pour réduire le volume de déchets et conserver l'énergie tout en protégeant la sécurité nationale. Des déchiqueteurs industriels détruisent les dossiers et les transforment en matériau d'isolation. Les secrets du gouvernement sont maintenant mieux protégés, et l'utilisation de l'isolant a amélioré l'insonorisation d'édifices du gouvernement et réduit leurs coûts de chauffage de 25 %.

Veillez faire parvenir le tout à

Bronwen Parsons, Editor
Canadian Consulting Engineer magazine
80 Valleybrook Drive
Toronto, Ont. M3B 2S9

Tel. (416) 510-5119, Fax (416) 510-5134.
courriel : bparsons@ccemag.com.

TABLEAUX DE PRÉSENTATION

Les tableaux de présentation ne doivent PAS accompagner les documents de soumission. Toutes les firmes candidates seront toutefois invitées à fournir un tableau de présentation pour le gala des Prix qui sera tenu à Ottawa le 1er novembre.

Instructions pour le tableau de présentation

La composante ingénierie du projet doit être clairement identifiée et facilement comprise par quiconque n'est pas familier avec le projet. Les photos, les graphiques, les textes et les tableaux devraient être facilement compris par des non ingénieurs.

Dimensions du tableau

Le tableau, de préférence en carton-mousse, doit faire 75 cm x 100 cm (29,5 po x 39,4 po) et avoir une épaisseur de 1,27 cm (0,5 po), sans encadrement de bois ou autre.

Utilisation des logos de l'AFIC et de la revue CCE

Nous vous encourageons fortement à utiliser les logos de l'AFIC et de la revue Canadian Consulting Engineer sur votre tableau de présentation. Chacun des logos devrait avoir au moins 2 pouces de hauteur. Les logos sont disponibles en format électronique auprès du bureau de l'AFIC.

Emballage du tableau de présentation

Pour vous assurer que votre tableau sera reçu en bon état, il est important de bien l'emballer. Si vous ne le faites pas emballer par un service d'emballage professionnel, voici quelques conseils pour vous assurer qu'il sera reçu en bon état.

- 1) Enveloppe en papier ou en carton – Protégez le côté imprimé de votre tableau en le plaçant entre du papier d'archivage (papier de type « Glaccine »).
- 2) Protection des côtés – Protégez les côtés entre deux substrats comme du carton (ou du carton-mousse) de ½ po avant d'emballer le tableau.
- 3) Recouvrez les bords du tableau avec de l'isolant à tuyaux en styromousse (un tube fendu sur la longueur). Cet isolant ne coûte pas cher et peut facilement être coupé aux longueurs voulues pour protéger les côtés de votre tableau.
- 4) Film à bulles – Si vous utilisez un film à bulles, il est toujours utile de placer du carton des deux côtés avant de l'emballer. Le carton empêchera les dommages à votre tableau lorsque le film à bulles sera retiré, tout en procurant à votre tableau une couche de protection supplémentaire.

Date limite pour la réception des tableaux de présentation

Veillez transmettre votre tableau de présentation pour les Prix 2012 à l'adresse suivante, avant le 11 octobre 2012 :

Association des firmes d'ingénieurs-conseils - Canada
130, rue Albert, bureau 420
Ottawa, ON K1P 5G4

Retour des tableaux de présentation

Si vous voulez que votre tableau de présentation vous soit retourné après le gala des Prix, veuillez nous fournir les renseignements suivants:

Personne-ressource :

Adresse de retour :

Numéro du service de messagerie :

Si vous ne demandez pas que votre tableau vous soit retourné, il sera recyclé après l'événement.